

Paris, le 7 juin 2017

## **ET SI ON RETIRAIT UNE EPINE DU PIED DES DIABETIQUES ?**

A l'occasion de la Journée nationale de la santé du pied (le 8 juin 2017), la Fédération Française des Diabétiques et la Fédération Nationale des Podologues réclament une meilleure prise en charge du pied diabétique. Agissons pour la prévention!

### **ENCORE TROP D'AMPUTATIONS !**

Les chiffres<sup>1</sup> des complications du pied chez les personnes atteintes de diabète sont alarmants :

- **10% des personnes atteintes de diabète** souffrent ou ont souffert d'une **plaie** chronique.
- **Près de 9000 amputations et plus de 20 000 hospitalisations pour plaie du pied** par an.
- Le coût du pied diabétique est estimé à **660 millions d'euros /an**
- Un risque d'hospitalisation pour plaie ou amputation de **30 % supérieur chez les personnes diabétiques de bas niveau socioéconomique**
- Dans les 12 mois suivants une hospitalisation, 44% ont été réhospitalisées pour une nouvelle plaie ou amputation, 20 % sont décédés

#### ***Bon à savoir***

Un diabète déséquilibré peut toucher les nerfs (neuropathie) et les artères des membres inférieurs (artériopathie). Ces affections augmentent le risque de lésions aux pieds et leur gravité.

<sup>1</sup> Assurance Maladie, Rapport « Charges et produits pour l'année 2017 », juillet 2016

## LA QUALITE DE VIE DU PATIENT DIABETIQUE EST ALORS LARGEMENT DETERIOREE : UN CERCLE VICIEUX



La qualité de vie du patient diabétique est alors largement détériorée : la pratique d'une activité physique - qui fait partie intégrante du traitement du diabète au même titre que l'alimentation et les traitements médicamenteux – devient alors plus difficile. Le cercle vicieux est là. Sans cette pratique régulière, le diabète est moins stable, d'autres complications se développent détériorant un peu plus une qualité de vie déjà dégradée, et des coûts supplémentaires évitables viennent alourdir les dépenses de l'Assurance maladie. **Le pied diabétique représente donc une urgence, à prendre en charge de manière précoce afin d'éviter l'aggravation de l'état de santé du patient.**

### DES SOLUTIONS INSUFFISANTES

Aujourd'hui encore, des « dysfonctionnements » importants apparaissent, selon [l'Assurance maladie](#) dans le parcours de soin des patients diabétiques à haut risque podologique : retards de prise en charge, méconnaissance des professionnels de santé etc...

Face au problème que représente le pied diabétique, l'Assurance maladie a déjà pris des mesures. Elle prend en charge depuis 2008 un forfait podologique pour soins de prévention pour les patients de grades 2 et 3, avec respectivement 4 et 6 séances remboursées par an. Cependant cela est loin d'être suffisant. En plus d'altérer la qualité de vie des patients, les complications coûtent cher. Il est nécessaire d'agir !

### CE QUE NOUS DEMANDONS

A la veille des futures négociations conventionnelles entre l'Assurance maladie et les podologues, la Fédération Française des Diabétiques et la Fédération Nationale des Podologues demandent aux autorités :

- le remboursement d'une consultation de prévention par an pour toutes les personnes atteintes de diabète, chez un podologue conventionné,
- le remboursement d'au moins 6 séances chez le podologue pour le grade 2 comme pour le grade 3.

#### *Liens utiles*

- [Le pied diabétique et ses complications](#)
- [Qu'est-ce que le diabète ?](#)
- [Zoom sur...la journée de la santé du pied](#)
- [Les actions de prévention près de chez vous](#)

### Contacts presse

Fédération Française des Diabétiques –  
Claire DESFORGES – Tel : 01-56-95- 18-64 – Mail : [c.desforges@federationdesdiabetiques.org](mailto:c.desforges@federationdesdiabetiques.org)

Fédération Nationale des Podologues –  
Serge COIMBRA – Tel : 06-08-54-47-63 – Mail : [coimbra.s@orange.fr](mailto:coimbra.s@orange.fr)